

Villeneuve, le 6 mai 2020

### Prise de position

#### Pandémie du nouveau coronavirus

#### Le groupe PLR Villeneuve propose 7 actions communales concrètes pour soutenir la population et l'économie locale

Face à la situation exceptionnelle que nous traversons et au moment où les commerces et les restaurants s'apprentent à rouvrir, **la reprise de l'activité économique doit être durablement accompagnée**, y compris sur le plan communal. Cela peut se faire grâce à des interventions liées au budget communal, mais surtout via des mesures structurelles touchant aux conditions-cadres offertes.

Dans cette optique, le groupe PLR a effectué un travail de réflexion et est en mesure de **proposer sept actions concrètes pour apporter un soutien aux villeneuvois et aux acteurs de l'économie**. Des entreprises qui se portent bien garantissent des emplois sur le territoire communal, mais également des rentrées fiscales permettant à la Commune de disposer de moyens d'action au bénéfice de la population.

Nous sommes convaincus que si ces actions sont suivies, elles permettront de renforcer concrètement et durablement les établissements qui ont vu leurs affaires drastiquement diminuées, voire stoppées, pendant plusieurs semaines. **Ces propositions se veulent comme des actions ciblées et efficaces**. Elles sont transmises à la Municipalité de Villeneuve.

#### *Population & Economie*

##### **1. Créer durablement des bons d'achat à faire valoir auprès des commerçants du bourg**

La création de bons d'achat spécifiques aux enseignes du bourg favorisera leurs activités. L'émission pendant au moins 3 à 5 ans d'un nombre défini de bons, assortis d'une participation communale de 10% les premières années, permettra de les faire entrer dans les mœurs. Ces derniers pourront également être utilisés lors d'événements de promotion, agissant comme une belle carte de visite de Villeneuve et de ses commerçants. Ils seront disponibles à l'achat par tous les villeneuvois et pourront, dans le cadre d'actions ciblées, être offerts par la Commune aux rentiers AVS ou aux familles avec enfants.

#### *Population*

##### **2. Adopter une stratégie robuste de soutien aux plus fragiles**

Contrairement aux propositions d'une distribution d'argent momentanée et non ciblée, nous sommes convaincus qu'il faut une vision réfléchie permettant d'épauler dans la durée les personnes les plus fragiles de notre Commune. Il faudra habilement fixer les modalités garantissant de toucher les personnes véritablement dans le besoin. Au-delà de la question des bons d'achats, il est souhaitable d'étudier un système de subventionnement ou de distribution du matériel de protection sanitaire aux personnes qui sont particulièrement exposées au virus. Il est également possible d'appuyer, financièrement ou logistiquement, les systèmes de livraisons à domicile entre les commerçants et les personnes les plus fragiles.

*Economie*

### **3. Concevoir un guide des commerçants villeneuvois**

Afin de promouvoir la consommation locale, il est nécessaire de créer un guide regroupant les informations importantes sur les acteurs du tissu commercial communal. Ce guide pourra répondre à de multiples buts. Il sera notamment distribué à tous les organisateurs de manifestations et tous les locataires d'infrastructures communales, pour les inciter à privilégier ces enseignes. Assorti d'une version numérique, ce guide participera à la promotion sur internet et les réseaux sociaux des commerçants. Le développement d'une application mobile, sur la base de modèles déjà existants, est aussi à étudier. Une solution multiplateforme est à privilégier afin de toucher toutes les générations.

*Economie*

### **4. Mettre les commerçants, cafetiers-restaurateurs, vignerons et hôteliers au cœur de la stratégie touristique communale**

La priorité touristique désormais doit être d'attirer des visiteurs dans les commerces villeneuvois. Pour ce faire, il faut orienter toute nouvelle dépense dans des actions concrètes répondant à ce besoin. Il est possible de concevoir des sacs à commissions réutilisables arborant un graphisme ou un slogan propre à Villeneuve. Mis à disposition des commerçants, ces sacs se répandront et feront de la promotion pour notre Commune.

*Population & Economie*

### **5. Epauler les manifestations mettant en valeur le tissu économique et maintenir les soutiens aux associations et sociétés locales**

La Commune doit se mettre rapidement en relation avec les organisateurs de manifestations, notamment celles mettant en valeur et collaborant étroitement avec le tissu artisanal, culinaire et vinicole villeneuvois. Ces dernières doivent être accompagnées et soutenues, notamment en matière de respects des mesures sanitaires, afin de garantir qu'elles pourront à nouveau avoir lieu, une fois les restrictions liées aux rassemblements levées. De plus, l'ensemble des associations et sociétés villeneuvoises, ainsi que les acteurs sportifs et culturels, qui touchent annuellement des subsides communaux doivent continuer à les percevoir. Les échanges doivent être intensifiés entre ces maillons importants de la vie locale et les autorités.

*Economie*

### **6. Réduire la taxe d'usage du domaine public**

La commune encaisse annuellement des taxes d'utilisation du domaine public, notamment auprès des établissements exploitant des terrasses. Comme ces dernières ne pourront pas être utilisées à leur pleine capacité compte tenu des mesures de distanciations, une réduction de la taxe est pertinente aussi longtemps que ces règles seront en vigueur.

*Population & Economie*

### **7. Accélérer le démarrage de travaux permettant d'améliorer les conditions-cadres**

Il est prévu de réaliser de nombreux investissements ces prochaines années. Parmi ceux-ci, certains permettront directement d'améliorer les conditions-cadres de développement de l'activité économique, source d'emplois et de richesses à redistribuer. Le réaménagement de la Grand'Rue, la construction de place de parcs supplémentaires, ou l'amélioration des infrastructures dans les zones industrielles et commerciales en sont des exemples. Ces projets doivent désormais être priorisés et leur démarrage doit se faire dans les meilleurs délais.

---

#### **Contacts :**

**Aurélien Clerc**, Président du Groupe PLR au Conseil communal, 079 677 07 26

**Marie-Claude Pellet**, Conseillère communale, 079 694 86 92